

DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Déclaration à remplir par le-la responsable de l'association adhérente

Je soussigné, Dominique MARMIER

Président de l'association FAMILLES RURALES Fédération nationale

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

1. Sur l'association

Objet social :

Indépendante de toute obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle, la fédération nationale est une association laïque.

Son projet repose sur les valeurs de participation, de solidarité et de responsabilité.

Elle a pour objet de soutenir le rassemblement et la mise en réseau des associations, regroupements et fédérations Familles Rurales implantées sur le territoire français, de défendre les intérêts matériels et moraux des familles et personnes qu'elles rassemblent, et de coordonner l'action du Mouvement à l'échelle nationale.

La fédération nationale a notamment pour buts de :

- représenter et défendre ses membres, définis à l'article 3 ci-après, les associations qu'ils regroupent, et les familles, au plan national et international, auprès des Pouvoirs publics et de tout organisme public, semi-public ou privé ;
- définir, actualiser, formaliser, promouvoir et mettre en œuvre le projet du Mouvement ;



- entreprendre toute action nécessaire à ses membres, à leurs associations et aux adhérents de ces associations, dans tous les domaines mentionnés à l'article 2 ;
- animer et développer le réseau des fédérations, voire celui des associations en l'absence de fédérations sur les territoires ;
- organiser et gérer les actions et services mutualisés à l'échelle nationale ;
- organiser l'accueil, l'intégration et la formation des bénévoles et des salariés du Mouvement
- définir et mettre en œuvre la stratégie de communication du Mouvement à l'échelle nationale
- développer des relations internationales et coopérer pour le développement à l'étranger d'actions et institutions s'inspirant des principes du Mouvement ;
- conduire toute autre action intéressant les familles et les territoires où elles vivent, à titre complémentaire ou subsidiaire de l'intervention des fédérations régionales et départementales.

Membres du bureau (et leur situation sociale¹) :

BELTRAN Francis

Profession : proviseur retraité

Fonction dans l'association : membre du Bureau national

Domicilié : La cour Sosson Banneville sur Ajon 14260 Malherbe sur Ajon

BESNARD Marie-Agnès

Profession : aide-soignante retraitée

Fonction dans l'association : membre du Bureau national

Domiciliée : Kéréven, 29310 Querrien

BROHAN Guylaine

Profession : comptable

Fonction dans l'association : Trésorière

Domicilié : 121 La Linière – 85600 Saint Georges de Montaigu

CANAC Adeline

Profession : Exploitante agricole

Fonction dans l'association : membre du Bureau national

Domiciliée : Le Cros 12170 Durenque

CARNET Hélène

Profession : agricultrice

Fonction dans l'association : Vice-présidente

Domiciliée : 3, La Patrais, 50240 Saint Aubin de Terregatte

DURIEZ Martine

Profession : retraitée Education nationale

Fonction dans l'association : membre du Bureau national

Domiciliée : 13 rue d'œuf, 62130 Croisette

¹ Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.

**DUVIALLARD Florence**

Profession : cadre de santé - retraitée
Fonction dans l'association : Secrétaire
Domiciliée : 9 Chemin de Loussillac - 19130 Voutezac

JANNET Chantal

Profession : juriste
Fonction dans l'association : Vice-présidente
Domiciliée : 20, rue Julien Poupinet, 78150 Le Chesnay

MARMIER Dominique

Profession : agriculteur
Fonction de l'association : Président
Domicilié : 9, rue Omer Lamy, 25560 Frasne

PILLON Michel

Profession : Retraité
Fonction dans l'association : Vice-Président
Domicilié : 1520, Route des Solons, La Vallée, 60650 Ons-en-Bray

2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

Ressources pour l'année 2015			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	Fédérations départementales et régionales Familles Rurales	882 793 €	26,59 %
Subventions publiques	Ministères : économie, outre-mer, intérieur, jeunesse et sports ; CCMSA	1 571 616 €	47,34 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		0 €	0,00 %



Financements privés	Caisse des dépôts, crédit Mutuel, Afasec	62 000 €	1,87 %
Activités économiques de l'association	Fédérations départementales et régionales Familles Rurales	369 026 €	11,12 %
Autres sources de financements	Opca Fédérations départementales et régionales Familles Rurales	434 216 €	13,08 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2015 : 3 319 651 €			

Ressources pour l'année 2016			
Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	Fédérations départementales et régionales Familles Rurales	841 465 €	24,16 %
Subventions publiques	Ministères : économie, outre-mer, intérieur, jeunesse et sports ; CCMSA	1 725 106 €	49,53 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		0 €	0,00 %



Financements privés	Caisse des dépôts, crédit Mutuel, Afasec	53 500 €	1,54 %
Activités économiques de l'association	Fédérations départementales et régionales Familles Rurales	352 765 €	10,13 %
Autres sources de financements	Opca Fédérations départementales et régionales Familles Rurales	509 925 €	14,64 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2016 : 3 482 761 €			

Ressources pour l'année 2017

Source	Identité des financeurs	Montant du financement, dons, etc.	Pourcentage du budget total
Cotisations des adhérents	Fédérations départementales et régionales Familles Rurales	838 736 €	23,60 %
Subventions publiques	Ministères : économie, outre-mer, intérieur, jeunesse et sports ; CCMSA	1 727 283 €	48,61 %
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)		0 €	0,00 %



Financements privés	Caisse des dépôts, crédit Mutuel, Afasec	96 239 €	2,71 %
Activités économiques de l'association	Fédérations départementales et régionales Familles Rurales	381 021 €	10,72 %
Autres sources de financements	Opcas Fédérations départementales et régionales Familles Rurales	510 265 €	14,36 %
TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2017 : 3 553 544 €			

PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

3. Sur les liens d'intérêts non-financiers

3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, etc.

Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)	Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)	Période
Unaf	Adhérent	annuel



Uniopss	Adhérent	annuel
Udes	Adhérent	annuel
Nouvelles ruralités	Adhérent	annuel
Fonjep	Adhérent	Annuel



3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :

2 (hors activité) = 6,66 %



4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.

5. Mentions légales

- 5.1. *Les informations recueillies seront informatisées et cette déclaration pourra être publiée sur le site internet de l'Union.*
- 5.2. *L'Union, par l'intermédiaire de son Comité de déontologie et de prévention des conflits, est responsable du traitement ayant pour finalité la vérification de l'indépendance de l'association en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association) aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union au sein de l'Union.*
- 5.3. *Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ; Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : deontologie@france-assos-sante.org.*
- 5.4. *La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.*
- 5.5. ***Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.***
- 5.6. ***Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende. »***

Fait àParis.....

Le21 12 2018.....

Signature obligatoire

(mention non rendue publique)

